

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N°10-01

sur l'élection du Président du Conseil Régional de Basse-Normandie

Réunion du VENDREDI 26 MARS 2010

Réuni le vendredi 26 MARS 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence du doyen de l'Assemblée, M. LE GRAND, le plus jeune membre de l'Assemblée, Mme LOWY, faisant fonction de secrétaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article 4133-1,
Vu les 47 Conseillers Régionaux en exercice,
Vu le Conseil Régional légalement convoqué,
Vu l'appel nominal, 47 Conseillers présents en séance et la constatation du quorum,

Vu la candidature ainsi que la déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de M. BEAUVAIS,

Vu le déroulement et les opérations de vote à bulletins secrets,

• les résultats du scrutin ont été les suivants :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants : 47

Nombre de bulletins blancs : 14

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 32

M. BEAUVAIS : 32 voix

M. BEAUVAIS est proclamé élu Président du Conseil Régional de Basse-Normandie à la majorité absolue des membres du Conseil Régional.

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 10-02

sur la détermination et la composition de la Commission Permanente

Réunion du VENDREDI 26 MARS 2010

Réuni le vendredi 26 MARS 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. BEAUVAIS,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Vu les articles L.4133-4 et L.4133-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

FIXE, par 47 voix pour, la composition de la Commission Permanente comme suit :

- 11 Vice-Présidents,
- 21 membres.

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°10-03

sur la délégation au Président du Conseil Régional en matière de marchés publics et d'accords-cadres

Réunion du VENDREDI 26 MARS 2010

Réuni le vendredi 26 MARS 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. BEAUVAIS,

Sont présents :

Mme ANNE, M. AUGIER, Mmes BESNARD, BIHEL, MM. BONNEAU, BRUNEAU, CAUCHY, MM. CHATELAIS, CIVILISE, Mmes COUSIN, de la PROVÔTÉ, DELAUNAY, MM. DENIAUD, DESCHAMPS, DIGARD, DUFOUR, Mmes ERRARD, FERET, M. FONTAINE, Mmes GAUGAIN, GOBERT, M. GODEFROY, Mmes HEURGUIER, JOZEAU-MARIGNE, M. LEFRANC, Mmes LEFRANCOIS, LEMASSON, M. LOUVET, Mmes LOUWAGIE, LOWY, M. MARIE, Mmes MAZIER, MIALON-BURGAT, M. MOURARET, Mme NOUVEL, M. NURY, Mmes OSADTCHY, PIOLINE, MM. SODINI, SOUBIEN, Mme TOMASETTO, MM. TOURRET, TRAVERT, VALENTIN, VIRLOUVET.

Est excusé :

M. LE GRAND ayant donné pouvoir à M. AUGIER.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Vu l'article L.4231-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de donner délégation au Président du Conseil Régional pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision assurant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le Président du Conseil Régional rend compte à la plus proche réunion utile du Conseil Régional de l'exercice de cette compétence et en informe la Commission Permanente ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°10-04

sur la désignation des représentants du Conseil Régional au sein d'organismes extérieurs

Réunion du VENDREDI 26 MARS 2010

Réuni le vendredi 26 MARS 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. BEAUVAIS,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir examiné le rapport de Monsieur le Président au Conseil Régional,

Vu l'article L.4132-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE à la désignation de ses représentants au scrutin public, dans les organismes suivants :

DENOMINATION	NOM DES REPRESENTANTS DU CONSEIL REGIONAL
Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Caen Basse-Normandie (ESIX) 1 titulaire 1 suppléant	Mme FERET M. BONNEAU
NORMANDIE AMENAGEMENT 2 représentants	Mme FERET M. FONTAINE
SEM SAPHYN (projet ARCHADE) Conseil d'Administration 6 représentants Assemblée Générale des actionnaires 1 représentant	M. BEAUVAIS M. BONNEAU Mme FERET Mme OSADTCHY M. BRUNEAU Mme NOUVEL M. BEAUVAIS
Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Perche 3 titulaires 3 suppléants	Mme BESNARD M. VIRLOUVET Mme LOUWAGIE M. DESCHAMPS M. CHATELAIS M. DENIAUD

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°10-05

sur l'élection des membres de la Commission Permanente

Réunion du VENDREDI 26 MARS 2010

Réuni le vendredi 26 MARS 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Mme ANNE, M. AUGIER, Mmes BESNARD, BIHEL, MM. BONNEAU, BRUNEAU, Mme CAUCHY, MM. CHATELAIS, CIVILISE, Mmes COUSIN, de la PROVÔTÉ, DELAUNAY, MM. DENIAUD, DESCHAMPS, DIGARD, DUFOUR, Mmes ERRARD, FERET, M. FONTAINE, Mmes GAUGAIN, GOBERT, M. GODEFROY, Mmes HEURGUIER, JOZEAU-MARIGNE, M. LEFRANC, Mmes LEFRANCOIS, LEMASSON, M. LOUVET, Mmes LOUWAGIE, LOWY, M. MARIE, Mmes MAZIER, MIALON-BURGAT, M. MOURARET, Mme NOUVEL, M. NURY, Mmes OSADTCHY, PIOLINE, MM. SODINI, SOUBIEN, Mme TOMASETTO, MM. TOURRET, TRAVERT, VALENTIN, VIRLOUVET.

Est excusé :

M. LE GRAND ayant donné pouvoir à M. AUGIER.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Conformément à l'article L. 4133-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu Monsieur le Président au Conseil Régional,

Vu la détermination de la composition de la Commission Permanente,

Vu la liste déposée par « la Gauche Solidaire, innovante et écologique » et la liste commune déposée par les deux groupes de l'opposition régionale dans l'heure qui a suivi la détermination de la composition de la Commission Permanente,

PROCEDE à l'élection au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, des membres de la Commission Permanente

Vu le déroulement et les opérations de vote à bulletins secrets, les résultats du scrutin suivant :

Votants : 47
Nuls : 0
Blancs : 0

Ont obtenu :

Liste de la majorité :	32 voix	soit	22 sièges
Liste de l'opposition :	15 voix	soit	10 sièges

Sont membres de la Commission Permanente :

- M. Jean-Karl DESCHAMPS
- Mme Corinne FERET
- M. Yannick SOUBIEN
- Mme Marie-Jeanne GOBERT
- M. Alain TOURRET
- Mme Pascale CAUCHY
- M. Philippe BONNEAU
- Mme Frédérique HEURGUIER
- M. Pierre MOURARET
- Mme Gaëlle PIOLINE
- M. François DUFOUR
- Mme Annie BIHEL
- M. Laurent SODINI
- Mme Sylvie ERRARD
- M. Jean-Pierre GODEFROY
- Mme Annie ANNE
- M. Mickaël MARIE
- Mme Elise LOWY
- M. Jean CHATELAIS
- Mme Léone BESNARD
- M. Stéphane TRAVERT
- Mme Murielle JOZEAU-MARIGNÉ
- M. Philippe AUGIER
- Mme Sophie GAUGAIN
- M. Joël BRUNEAU
- Mme Sonia de la PROVÔTÉ
- M. François DIGARD
- Mme Anne-Marie COUSIN
- M. Jérôme NURY
- Mme Véronique LOUWAGIE
- M. Bertrand DENIAUD
- Mme Dominique LEFRANÇOIS

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N°10-06

sur l'élection des Vice-Présidents de la Commission Permanente

Réunion du VENDREDI 26 MARS 2010

Réuni le vendredi 26 MARS 2010, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Mme ANNE, M. AUGIER, Mmes BESNARD, BIHEL, MM. BONNEAU, BRUNEAU, Mme CAUCHY, MM. CHATELAIS, CIVILISE, Mmes COUSIN, de la PROVÔTÉ, DELAUNAY, MM. DENIAUD, DESCHAMPS, DIGARD, DUFOUR, Mmes ERRARD, FERET, M. FONTAINE, Mmes GAUGAIN, GOBERT, M. GODEFROY, Mmes HEURGUIER, JOZEAU-MARIGNE, M. LEFRANC, Mmes LEFRANCOIS, LEMASSON, M. LOUVET, Mmes LOUWAGIE, LOWY, M. MARIE, Mmes MAZIER, MIALON-BURGAT, M. MOURARET, Mme NOUVEL, M. NURY, Mmes OSADTCHY, PIOLINE, MM. SODINI, SOUBIEN, Mme TOMASETTO, MM. TOURRET, TRAVERT, VALENTIN, VIRLOUVET.

Est excusé :

M. LE GRAND ayant donné pouvoir à M. AUGIER.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Conformément à l'article L. 4133-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu Monsieur le Président au Conseil Régional,

Vu la détermination de la composition de la Commission Permanente (11 Vice-Présidents et 21 membres)

Vu l'élection des membres de la Commission Permanente,

Vu la liste déposée par « la Gauche Solidaire, innovante et écologique »

PROCEDE, à l'élection des vice-présidents au scrutin de liste sans panachage ni vote préférentiel, à la majorité absolue

Vu le déroulement et les opérations de vote à bulletins secrets, les résultats du scrutin suivant :

Votants : 47
Nuls : 0
Blancs : 15

Ont obtenu :

- 1^{er} tour - Liste de la majorité : 32 voix

Sont élu(e)s :

- 1^{er} Vice-Président : M. Jean-Karl DESCHAMPS, en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable
- 2^{ème} Vice-Président : M. Yannick SOUBIEN, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi
- 3^{ème} Vice-Présidente : Mme Corinne FERET, en charge de l'Education et de l'Enseignement supérieur
- 4^{ème} Vice-Présidente : Mme Marie-Jeanne GOBERT, en charge de la Jeunesse, du Sport et de la Vie associative
- 5^{ème} Vice-Président : M. Alain TOURET, en charge des coopérations internationales et interrégionales, du Tourisme et de la Réunification
- 6^{ème} Vice-Président : M. Philippe BONNEAU, en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux
- 7^{ème} Vice-Présidente : Mme Pascale CAUCHY, en charge de la Culture et du Patrimoine
- 8^{ème} Vice-Président : M. Pierre MOURARET, en charge des Transports
- 9^{ème} Vice-Président : M. François DUFOUR, en charge de l'Agriculture
- 10^{ème} Vice-Présidente : Mme Frédérique HEURGUIER, en charge de la Pêche, de l'aquaculture et des ressources marines
- 11^{ème} Vice-Présidente : Mme Gaëlle PIOLINE, en charge de l'Administration générale, des Finances et du Personnel

AUTORISE le Président à signer tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS